

ATTESTATION

Je soussigné, Gilles STUDNIA, Maire de la commune de Saint-Nom-La-Bretèche, certifie que :

Monsieur IGLESIAS Nicolas, est titulaire d'une autorisation de stationnement de taxi à Saint-Nom-La-Bretèche, sous le numéro de licence : **78.571.05**, prorogée par arrêté municipal PM/2021-19 jusqu'au 27/05/2026.

Monsieur IGLESIAS Nicolas a exercé le métier d'artisan chauffeur de taxi sur la commune de Saint-Nom-La-Bretèche du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024 avec le véhicule suivant :

-Mercedes immatriculé FT-287-CG(date de première mise en circulation le 30/09/2020)

Attestation délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Saint-Nom-La-Bretèche, le 27/10/2025.

Le Maire,
1^{er} Vice-président de la communauté
de communes Gally Mauldre,

Gilles STUDNIA

